

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42393

présenté par

M. Dupont-Aignan

à l'amendement n° 24914 de Mme Bareigts

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« dans le respect du Conseil national de la Résistance. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement vise à préciser la conception d'un régime de retraite juste. Il convient de rappeler qu'un tel système est digne de l'héritage du Conseil nationale de la Résistance.